



MANAGER OPÉRATIONNEL

- CHEF DU SERVICE ETUDES ET TRAVAUX NEUFS –

(Cadre d'emplois des **ingénieurs territoriaux**)

POSTULER

IDENTIFICATION DU POSTE :

- **Localisation fonctionnelle** : Direction Générale Adjointe de l'Aménagement du Territoire
- **Rattachement hiérarchique** : Direction des Routes - Direction Adjointe Grands Travaux Routiers
- **Affectation** : Service Études et Travaux Neufs (ETN) – Hôtel de département – place de la République à Blois (41)
- **Taux du poste** : 100 %
- **Poste permanent** : 01664
- **Contact RH** : Anne ROYER 02 54 58 44 31

FINALITÉ DU POSTE :

Le Département de Loir-et-Cher continue d'investir afin de moderniser et de sécuriser son réseau routier, notamment sur le type d'opérations suivantes :

- Études générales sur le réseau routier départemental,
- Plusieurs déviations de centre bourg,
- Aménagement de nœuds stratégiques de l'agglomération de Blois,
- Réalisation d'aménagements de sécurité.

Par ailleurs, des crédits sont également consacrés à la surveillance, l'entretien et la pérennisation du patrimoine d'ouvrages d'art existants.

La Direction des Routes assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre études et travaux des opérations de travaux neufs.

Le chef de service ETN est placé sous l'autorité du Directeur Adjoint en charge des Grands Travaux Routiers, qui assure le pilotage général des grandes opérations inscrites au plan pluriannuel d'investissement routier et étudiées au sein du service ETN. Le service ETN est composé de 9 personnes, dont 2 ingénieurs, réparties en 3 entités :

- La cellule « études » en charge des études générales et des études préalables aux opérations routières,
- La cellule « opérations routières »,
- Le pôle « ouvrages d'art » (OA) en charge de la surveillance, de l'entretien et de la maintenance du patrimoine d'ouvrages d'art départementaux. L'autorité hiérarchique directe sur les agents du pôle OA est assurée par la responsable du pôle ; l'autorité fonctionnelle technique sur le pôle OA est exercée directement par le directeur adjoint des grands travaux routiers

Par délégation du directeur des routes, le chef ETN assure la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des opérations de travaux neufs (études et travaux) et mène les réflexions et études préalables en assistance à la maîtrise d'ouvrage interne, propose et élabore les organisations et procédures nécessaires au respect de la programmation des grands travaux. Il partage son temps entre le management d'équipe et les interventions sur le terrain. Il est chargé de la veille réglementaire et technique dans son domaine d'activité. Il anime et coordonne le service ETN.

MISSIONS PRINCIPALES :

■ Budget

- Préparer et assurer le suivi budgétaire et financier du service : tenir un tableau de bord financier.

■ Management

- Assurer l'animation de l'équipe,
- Exercer l'autorité hiérarchique directe sur les agents des cellules "études" et "opérations routières », ainsi que sur la responsable du pôle ouvrages d'art,
- Répartir la charge de travail entre les agents de cellules "études " et " opérations routières",
- Veiller à la qualité d'investissement du personnel par une bonne cohésion d'équipe,
- Assurer un contrôle hiérarchique,
- Conseiller et assister ses collaborateurs tant dans la conduite de projet routier que dans les domaines techniques, administratifs, règlementaires et financiers,
- Être référent et garant de la bonne réalisation des missions conduites sous son autorité, dans le respect des objectifs définis,
- Veiller au respect des procédures administratives, des règles statutaires et législatives définies
- Faire preuve d'initiative et être force de proposition,
- Veiller à la bonne utilisation des tableaux de bord qui permettent le suivi de l'activité ; les adapter si nécessaire,
- S'assurer de la diffusion de l'information au sein de son service et assurer la transmission des informations ascendantes auprès du Directeur Adjoint.

■ Études générales et études préalables aux opérations routières

- Coordonner les études de faisabilité réalisées par le service, éventuellement avec l'appui de bureaux d'études extérieurs (AMO),
- Suivre l'élaboration des scénarios, des documents d'études, de présentation et d'aide à la décision, des échéanciers et des estimations financières des projets.

■ Maitrise d'œuvre (études et travaux)

- Assurer, par délégation du Directeur des Routes, les missions de maitrise d'œuvre des opérations de travaux neufs (notamment le visa des plans d'exécution, les projets de décomptes financiers),
- Être l'interlocuteur des entreprises attributaires des marchés de travaux ou d'études,
- Assurer le suivi financier des opérations (estimation/accostage),
- Suivre et contrôler l'élaboration des dossiers de consultation des prestataires et des entreprises ; seules les pièces techniques sont rédigées par le service ETN, éventuellement avec l'appui technique de bureaux d'études extérieurs,
- Contrôler la procédure d'analyse des offres et valider le choix des prestataires et entreprises de travaux,
- Piloter le suivi technique et financier des opérations, en lien avec le chargé d'opération,
- Assister le chargé d'opération dans la conduite de l'ensemble de l'activité des intervenants sur le chantier jusqu'à la réception.

MISSIONS COMPLÉMENTAIRES OU SPÉCIFIQUES :

■ Gestion de crise

- Participer aux astreintes cadre de décision 3 à 4 fois par an sur une durée d'une semaine.

RELATIONS INTERNES ET EXTERNES :

- **Les représentants des collectivités territoriales :** s'adapter à des interlocuteurs variés, s'assurer de la pertinence de leur besoin et porter une analyse critique sur leur demande.
- **Les prestataires extérieurs :** entretenir des relations de partenariat efficaces et fructueuses. Faire preuve d'exigence et de fermeté sur le respect des délais, la qualité des prestations et le respect des coûts.
- **Les services internes :** développer des relations étroites de collaboration avec les autres services du CD41.

COMPÉTENCES REQUISES :

Savoir-faire	Savoir-être	Connaissances
<ul style="list-style-type: none">- Appliquer et mettre en œuvre les techniques de management- Appliquer et mettre en œuvre les règles et les procédures- Utiliser les outils bureautiques standards / applications métier- Travailler en équipe et en partenariat- Maitriser l'outil bureautique (Word, Excel, Powerpoint, MS Project)- Rédiger des rapports et des synthèses de manière à les rendre compréhensible à des personnes non techniciennes- Fixer des objectifs de travail à son équipe- Définir les priorités- Assurer une écoute de qualité- Organiser, contrôler et suivre le travail de ses collaborateurs- S'adapter en fonction de son interlocuteur- Conseiller et alerter- Assurer la veille technique et réglementaire- Être force de proposition	<ul style="list-style-type: none">- Capacité à mobiliser et à fédérer- Générer de la confiance à travers des conseils judicieux et argumentés- Esprit d'analyse et de synthèse- Méthodique et rigoureux- Disponibilité- Autonomie- Sens des responsabilités	<ul style="list-style-type: none">- Connaissances des documents techniques de référence : CCAG, CCTG- Techniques en matière d'infrastructures routières- Gestion d'opérations de voirie- Compétence en ouvrages d'art- Procédures administratives des projets routiers (loi sur l'eau, enquête publique, évaluation environnementale)- Pratique des marchés publics- Techniques de management- Outil bureautique : Word, Excel, PowerPoint, MS Project

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Diplômé Ingénieur (voirie, travaux publics) ou équivalent
- Être titulaire du permis B

POSTULER